



## Intrusion à domicile : consommation d'électricité en l'absence du locataire

Par **mascarade**, le **25/04/2020** à **18:19**

Bonjour,

Agent de sécurité, je quitte régulièrement mon domicile pour 3 jours.

A mon retour, j'ai déjà "constaté" que l'on s'introduit dans le logement sans mon accord.

Suite à l'installation du compteur Linky, je peux même voir sur mon espace client une consommation électrique anormale en mon absence.

Ayant installé une caméra en wifi, le compteur électrique a même été dysjoncté en mon absence.

J'ai changé 3 fois le verrou à l'entrée.

J'ai placé des entrebailleurs aux fenêtres.

J'ai alerté l'agence immobilière en rappelant les droits de chacun.

Que puis-je faire de plus pour régler le différent?

Cordialement,

Marion

Par **Visiteur**, le **25/04/2020** à **18:51**

Bonjour

Avec les moyens que vous avez mis en place, personne ne devrait pouvoir pénétrer chez vous sans clés et sans forcer quoi que ce soit.

Vous devriez placer une caméra autonome en énergie, qui pourra filmer même si le compteur est coupé. 😊😊

Par **youris**, le **25/04/2020** à **20:24**

bjr,

c'est d'ailleurs un avantage du compteur linky qui permet de surveiller ses consommations électriques à distance en particulier pour ceux qui ont des locations saisonnières.

il peut exister un branchement "pirate" qui alimente un autre local.

salutations